

ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR ISSUES DE LA COGÉNÉRATION

La cogénération consiste à récupérer la chaleur dégagée lors de la production d'électricité (ou de force motrice) pour chauffer un bâtiment ou alimenter un processus industriel. Ce procédé permet d'améliorer le rendement énergétique et de mieux valoriser les sources d'énergies primaires, dont les énergies renouvelables.

La production issue de la cogénération en hausse

En 2014, la Wallonie a généré près de 2 093 GWh d'électricité nette et 6 245 GWh de chaleur par cogénération au départ de 11 556 GWh d'énergie primaire¹. Entre 1997 et 2014, la quantité totale de chaleur et d'électricité produite par les unités de cogénération a augmenté de 74 %. L'électricité et la chaleur produites à partir de sources renouvelables ont connu les hausses les plus marquées avec respectivement 9,8 fois et 2,8 fois plus d'énergie produite en 2014 qu'en 1997. À l'inverse, la production de chaleur issue d'énergies fossiles était redescendue en 2014 à son niveau de 1997.

De nombreux acteurs concernés

La production des unités de cogénération est issue en majorité d'entreprises privées (autoproducteurs), la production publique² représentant 35% de l'électricité et 12% de la chaleur issue de la cogénération en 2014. Bien que les secteurs tertiaire, résidentiel et de l'agriculture comptent un nombre relativement important d'installations (respectivement 87, 31 et 15 en 2014), les unités de cogénération les plus puissantes sont situées dans des établissements industriels et en particulier dans le secteur du papier et du carton, de la chimie et de l'agroalimentaire qui totalisaient à eux trois près de 80% de l'ensemble de la production d'électricité et de chaleur issue de la cogénération en 2014.

Hausse du renouvelable dans les sources primaires d'énergie

La cogénération permet de mieux valoriser les ressources énergétiques et de limiter les rejets atmosphériques de certains polluants (notamment le CO₂) par rapport à la production séparée d'électricité et de chaleur. Ce procédé participe également au développement des énergies renouvelables puisque celles-ci constituent une part non négligeable des énergies primaires utilisées. En 2014, 54% des énergies entrant dans les unités de cogénération étaient renouvelables, ce qui en fait le premier combustible utilisé devant le gaz naturel (38%). Le mix énergétique s'est considérablement modifié entre 1998 et 2014. Alors que les sources primaires utilisées en 1998 incluaient le gaz des hauts fourneaux ou le fioul lourd, le mix d'énergies primaires utilisé en 2014 était presque exclusivement composé de combustibles renouvelables et de gaz naturel.

Des mesures favorisant le développement de la filière

Les politiques consacrées à la cogénération visent à la fois à développer une cogénération de qualité (certifiée) et à favoriser l'utilisation des énergies renouvelables. Afin de rencontrer ces objectifs, divers outils ont été mis en place par les autorités wallonnes³ : certificats verts, (micro-)subsidés, incitants fiscaux, facilitateurs, programmes de recherche et développement...

[1] → Cartes 14 & 15 | [2] Y compris partenariats entre producteurs publics et autoproducteurs | [3] Plus d'info sur <http://energie.wallonie.be>

Fig. ÉNER 3-1 Production d'énergie issue des unités de cogénération en Wallonie

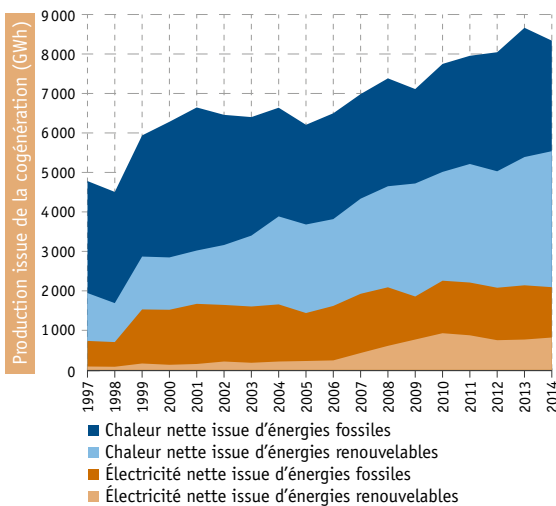


Fig. ÉNER 3-2 Consommation de combustibles utilisés en cogénération en Wallonie

